

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 MAI 2013, À 20 H,
À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE SITUÉE AU
1330, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : MM. Yves Coulombe, maire
 Sylvain Delisle, conseiller
 Gaétan Gagnon, conseiller
 Louis Gosselin, conseiller
 Julien Milot, conseiller
 Mme Josée Côté, conseillère
 Debbie Deslauriers, conseillère

ABSENTS:

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 avril 2013
4. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
5. Rapport des membres du conseil
6. Résolution - objet : autorisation pour le maire et la directrice générale à signer l'entente inter municipale relative au statut des inspecteurs
7. Résolution – objet : octroi du contrat de balayage mécanique
8. Résolution - objet : renouvellement du contrat pour bibliothèques affiliées
9. Résolution - objet : émission d'une carte de crédit au nom de la directrice générale et du contremaître aux travaux publics
10. Résolution - objet : octroi d'un contrat à madame France Thibault, ingénieure.
11. Dépôt des états comparatifs de revenus et de dépenses tel que prévu à l'article 176.4 du Code Municipal
12. Résolution: Nomination de Yves Coulombe comme administrateur au Parc Maritime

Correspondance

Divers :

13. Période de questions
 14. Comptes à payer
 15. Clôture de la séance
-

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Michelle Moisan fait fonction de secrétaire.

**RÉSOLUTION
NO : 399-13**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par **Sylvain Delisle**, appuyé par **Louis Gosselin** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**RÉSOLUTION
NO : 400 -13**

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 2 AVRIL 2013

Il est **proposé** par **Louis Gosselin**, appuyé par **Sylvain Delisle** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue **2 avril 2013**, tel que rédigé.

4. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.

Nombre de permis pour le mois d'avril 2013 : **15**
Coût des travaux **389 500 \$**

5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

**RÉSOLUTION
NO : 401-13**

6. RÉSOLUTION AUTORISANT LE MAIRE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À SIGNER L'ENTENTE INTER MUNICIPALE RELATIVE AU STATUT DES INSPECTEURS

Attendu que le conseil municipal de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans a pris connaissance de l'entente inter municipale relative au statut des inspecteurs

Attendu que cette nouvelle entente remplace et abroge toute autre entente portant sur le même objet.

Il est proposé par **Louis Gosselin**, appuyé par **Debbie Deslauriers** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente inter municipale relative au statut des inspecteurs.

**RÉSOLUTION
NO : 402-13**

7. RÉSOLUTION – OBJET : OCTROI DU CONTRAT DE BALAYAGE MÉCANIQUE

Suite à l'ouverture des soumissions, celles-ci se détaillent comme suit :

Charles Trudel inc.	2 120,00 \$ + taxes
Pierre Dupont	2 250,00 \$
Fertilisation Orléans	2 595,00 \$ + taxes

Tous les soumissionnaires ont fourni une preuve d'assurance responsabilité.

Il est proposé par **Sylvain Delisle**, appuyé par **Julien Milot** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder le contrat de balayage mécanique à Charles Trudel inc.

**RÉSOLUTION
NO : 403-13**

8. RÉSOLUTION - OBJET : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR BIBLIOTHÈQUES AFFILIÉES

Il est **proposé** par **Debbie Deslauriers**, appuyé par **Sylvain Delisle** et résolu à

l'unanimité des conseillers présents, de renouveler le contrat pour bibliothèques affiliées avec le Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches et d'autoriser Mme Michelle Moisan, directrice générale, et le maire Yves Coulombe à signer le contrat.

**RÉSOLUTION
NO : 404-13**

9. RÉSOLUTION -OBJET : ÉMISSION D'UNE CARTE DE CRÉDIT VISA AU NOM DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DU CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est **proposé** par **Gaétan Gagnon**, appuyé par **Josée Côté** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale à faire une demande pour une carte de crédit VISA au nom de Michelle Moisan et une au nom de Christian Plante, en remplacement de la présente carte au nom de Marc Toulouse.

**RÉSOLUTION
NO : 405-13**

10. RÉSOLUTION: OCTROI D'UN CONTRAT À MADAME FRANCE THIBAUT, INGÉNIEURE.

Il est **proposé** par **Louis Gosselin**, appuyé par **Gaétan Gagnon** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer un contrat de consultation à Madame France Thibault d'une valeur de 2500 \$ pour un maximum de 35 heures, dans le cadre de la préparation de l'appel d'offres pour services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'assainissement des eaux et réfection du chemin Royal.

11. DÉPOT DES ÉTATS COMPARATIFS DE REVENUS ET DE DÉPENSES TEL QUE PRÉVU À L'ARTICLE 176.4 DU CODE MUNICIPAL

Madame Michelle Moisan, directrice générale, a déposé les états comparatifs de revenus et de dépenses ainsi qu'une balance de vérification au 30 avril 2013.

**RÉSOLUTION
NO : 406-13**

12. RÉSOLUTION: NOMINATION DE YVES COULOMBE COMME REPRÉSENTANT MUNICIPAL SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARC MARITIME

Il est **proposé** par **Julien Milot**, appuyé par **Gaétan Gagnon** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que M. Yves Coulombe, maire, soit nommé représentant de la Municipalité sur le Conseil d'administration du Parc Maritime.

CORRESPONDANCE

DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil répond aux questions des personnes présentes à la séance.

**RÉSOLUTION
NO : 407-13**

14. COMPTES À PAYER

Il est **proposé** par **Sylvain Delisle**, appuyé par **Julien Milot** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise le paiement des comptes à payer totalisant **223 944,18 \$** pour le mois d'avril 2013 et que le maire ou le pro-maire ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat du secrétaire

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **407 -13**.

Michelle Moisan
Directrice générale /secrétaire-trésorière

**RÉSOLUTION
NO : 408-13**

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par **Julien Milot** et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à **9 h**.

MICHELLE MOISAN
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

YVES COULOMBE
MAIRE